

*Les finances*

des bases saines. En outre, les ministres du Comité des Vingt ont demandé à leurs suppléants d'établir un groupe technique spécial pour étudier, de façon complète et détaillée, la question du transfert de ressources réelles aux pays en voie de développement, dans le cadre de la réforme monétaire.

● (1410)

Avec la permission de la Chambre, j'aimerais déposer un exemplaire du communiqué publié à Dar-es-Salaam à l'issue de la réunion, qui rend compte de la grande variété des sujets discutés.

J'ai le plaisir d'annoncer à la Chambre que les ministres des Finances du Commonwealth ont accepté l'invitation du Canada de se réunir à Ottawa l'an prochain.

Les assemblées annuelles du FMI et de la BIRD à Nairobi ont été précédées d'une réunion du Comité des Vingt sur la réforme monétaire, le dimanche 23 septembre. Cela a permis au Comité d'examiner le travail de ses suppléants. On a certes avancé depuis la fondation du Comité l'année dernière, mais bon nombre de ministres, y compris moi-même, ont montré quelque impatience devant la lenteur des progrès accomplis jusqu'ici.

Je crois que, si l'on n'obtient pas bientôt des résultats, les discussions ne perdent de leur élan. Parmi les questions à régler, citons celles des techniques convenables de correction des déséquilibres de balance des paiements, des règles relatives à la conversion des devises en avoirs de réserve de premier rang, des méthodes applicables au problème des avoirs excessifs en devises de réserve, du rôle de l'or dans le système, du problème de la valeur à attribuer au DTS par rapport aux devises et du taux d'intérêt afférent à déterminer.

Le Comité et l'ensemble des gouverneurs du Fonds savent l'urgence qu'il y a à régler ces questions. Dans mes interventions au Comité et dans mon allocution lors des assemblées annuelles, j'ai souligné qu'il importait de commencer à mettre en place la réforme par étapes, à mesure que la conjoncture économique changeante le permettrait. Plus précisément, j'ai fait remarquer qu'une consultation plus efficace sur des questions telles que les problèmes d'ajustement et l'évolution des marchés des changes pourrait débiter dès maintenant. Par exemple au moyen de réunions spéciales du conseil d'administration du Fonds auxquelles assisteraient des représentants des gouvernements. Je pense également que les problèmes d'évaluation du DTS pourraient bien être réglés par les délibérations du conseil d'administration du Fonds et que, pour avancer sur les problèmes du rôle de l'or et de la réduction des balances excessives de devises par une consolidation bilatérale, il n'y avait pas non plus besoin d'attendre une réforme complète du système.

Il est à mon avis peu probable que la situation idéale pour l'application d'un système monétaire complètement refondu se présente au cours des quelques prochains mois. Il ne sera notamment pas possible d'achever la réforme avant que la balance des paiements des États-Unis, actuellement en amélioration, ne se soit considérablement renforcée. Cela ne devrait toutefois pas entraver les progrès dans des domaines précis qui, même en ce moment, pourraient contribuer à améliorer la stabilité des arrangements monétaires mondiaux et la confiance qu'ils suscitent.

[Français]

Les ministres du Comité des Vingt se sont fixé la date limite du 31 juillet 1974 pour régler les questions qu'il est nécessaire de résoudre pour aboutir à un schéma acceptable de réforme. Pour atteindre cet objectif, le Comité se

réunira en janvier, et de nouveau au printemps. Pendant ce temps, nos suppléants poursuivront avec une détermination nouvelle la réalisation du programme qui leur a été fixé.

La Chambre sera intéressée à connaître la position que nous avons prise au sujet de la réforme monétaire. J'ai exposé clairement notre position dans ma déclaration aux Gouverneurs, en entrant quelque peu dans les détails. J'aimerais, avec la permission de la Chambre, présenter cette déclaration pour la gouverne des honorables députés. A leur intention, je déposerai également un exemplaire du rapport présenté par le président du Comité des Vingt au Conseil des Gouverneurs du Fonds, ainsi que le premier projet de réforme préparé par les suppléants et les déclarations du directeur général.

En ce qui a trait au groupe de la Banque mondiale, la principale question discutée a été le quatrième «refinancement» de l'Association internationale de développement, l'organisme de la Banque mondiale chargé de consentir des prêts. Dans sa déclaration à l'Assemblée annuelle, que je présente aujourd'hui, M. McNamara a souligné l'urgence de la conclusion d'une entente sur la reconstitution des ressources de l'Association afin qu'elle puisse poursuivre, après le 1<sup>er</sup> juillet 1974, ses opérations de prêts dans les pays en voie de développement les plus défavorisés.

[Traduction]

Je suis heureux d'annoncer que les représentants des pays contributeurs ont pu se mettre d'accord à Nairobi pour recommander à leurs organismes législatifs un refinancement total de 4.5 milliards de dollars américains pour la période allant de 1974 à 1976. Au nom du Canada, je me suis engagé, sous réserve de l'approbation du Parlement, à une contribution de 275.5 millions de dollars, soit 6.1% du total. J'ai également assuré M. McNamara que le gouvernement canadien ferait tout son possible pour que la contribution du Canada soit versée à temps.

[Français]

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur le président, il m'incombe, au début de mes remarques, d'adresser des paroles de remerciements à l'honorable ministre qui nous a envoyé copie de sa déclaration ainsi que la documentation qui l'accompagnait assez tôt pour nous permettre d'en faire une étude, du moins partielle. Il est vrai que l'honorable ministre a eu le temps de mûrir sa pensée et de préparer un texte passablement confus ici et là pour mêler les cartes un peu, parce qu'il faut bien savoir que l'honorable ministre faisait rapport de sa participation à deux conférences. Il s'agit d'abord de la conférence des ministres des Finances des pays du Commonwealth, lesquels sont aux prises avec certains problèmes et entretiennent des relations toutes particulières. Ensuite, il a participé à une conférence beaucoup plus importante, au Kenya, où il a pu discuter avec ses collègues des problèmes internationaux, de l'inflation et de la réforme du système monétaire.

Monsieur le président, dans le texte qu'on vient de nous remettre, l'honorable ministre a bien mêlé tout cela; il n'a sans doute pas pu indiquer, cependant, les problèmes qui demeurent, ni proposer aucune solution valable.

[Traduction]

J'ai trouvé intéressant que le ministre commence son discours sur un sujet, qui le préoccupe et dont il s'est inspiré, portant sur l'économie canadienne, je veux parler du manque de contrôle exercé par le gouvernement actuel sur l'inflation. L'honorable représentant pouvait donc assister aux deux conférences comme un grand spécialiste